

# Récompense : Ville engagée pour la nature

**Le saviez-vous ? La Ville récompensée pour son engagement pour la nature.**

Lundi 21 novembre, la Ville a reçu un diplôme à la cérémonie francilienne de reconnaissance des territoires engagés pour la nature en 2020, 2021 et 2022.

L'[Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France \(ARB ÎDF\)](#) valorise l'engagement des communes et intercommunalités franciliennes en faveur de la biodiversité à travers le dispositif national "Territoire engagé pour la nature".

Chilly-Mazarin s'est distinguée par ses actions en matière de protection et de restauration de la biodiversité, telles que la création d'une instance de concertation sur la transition écologique (le [Conseil Local de la Transition Écologique: CLTE](#)), la végétalisation des cours d'écoles, le partenariat avec l'[Association De Défense de l'Abeille en Ville: ADDAV](#)), la gestion différenciée des Espaces verts, l'implantation d'une micro-forêt urbaine, etc.

Au-delà de cette reconnaissance, l'[ARB ÎDF](#) propose un accompagnement à la concrétisation des futurs projets dans ce domaine. *La cérémonie a été l'occasion d'échanger avec d'autres collectivités sur les bonnes pratiques et les actions possibles en faveur de l'environnement. Ce diplôme est symbolique mais indique que nous sommes dans la bonne direction,* explique Karine Gremion, adjointe à la Maire, chargée de la Transition écologique et de la Protection animale.

# Contact

**Mission Développement Durable**

Cité administrative

31, avenue Pierre Brossolette

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)

## En savoir +

[ARB ÎDF](#)

[ADDAV](#)

